

Zeitschrift:	Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
Herausgeber:	Société de communication de l'habitat social
Band:	41 (1968)
Heft:	11
Artikel:	Dans le Tokyo de demain cinq millions d'habitants pourraient vivre au-dessus de la mer : une interview de l'urbaniste Kenzo Tange
Autor:	Tange, Kenzo
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-126563

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 20.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Dans le Tokyo de demain cinq millions d'habitants pourraient vivre au-dessus de la mer

Une interview de l'urbaniste Kenzo Tange
dans le «Courrier de l'Unesco»

54

Un immense quartier construit hardiment au-dessus des eaux de la baie de Tokyo, où cinq millions d'habitants qui auront redécouvert la mer se déplaceront chaque jour en empruntant un triple réseau axial d'autoroutes à dix voies chacune, telle sera peut-être la grande innovation dans le Tokyo de demain.

Cette vision futuriste d'une «mégapolis» conçue par le célèbre architecte et urbaniste japonais Kenzo Tange sert de thème à un article publié dans le dernier numéro du «Courrier de l'Unesco»¹, entièrement consacré au Japon à l'occasion du centenaire de la restauration Meiji. On sait que ce grand mouvement de réformes vint rompre l'isolement traditionnel du pays auquel il permit d'accéder à la vie moderne en un temps record.

Avec la modernisation sont apparues l'urbanisation rapide qui caractérise le XX^e siècle, et sa cohorte de maux inévitables – surpeuplement, circulation paralysante, pollution. «Ce n'est pas seulement Tokyo, mais Londres, Paris et d'autres grandes villes qui, aujourd'hui, se trouvent asphyxiées par une organisation qui date du Moyen Age, et qui est basée sur une trame centripète ou radiale dans laquelle tout le trafic converge vers le centre», déclare Kenzo Tange, qui ajoute: «Nous proposons que

¹ Le «Courrier de l'Unesco», septembre-octobre 1968.
Unesco, 7, place de Fontenoy, 75 Paris 7^e, France.
Prix: France: 2,40 F; Belgique: 34 F; Suisse: 2,40 F.

l'ancienne structure radiale de Tokyo soit remplacée par un axe de communication linéaire qui s'étendrait à travers la baie de Tokyo.»

Selon lui, dans vingt ans, plus de cinq millions de personnes vivront dans de vastes quartiers résidentiels s'élevant au milieu de la baie, soit sur le sol regagné sur la mer, soit sur des plates-formes fondées sur pieux.

Outre le monorail qui est déjà expérimenté au Japon, Tange veut construire un système de circulation à trois niveaux qui permettrait un débit de 200 000 voitures à l'heure, soit de dix à trente fois supérieur au plus rapide des systèmes fonctionnant actuellement. Cela correspondrait aux besoins de quinze millions d'habitants que l'on prévoit à Tokyo d'ici vingt ans.

Voilà qui nous éloigne du rythme lent et quasi pastoral de l'ancien Japon. Dans un autre article du «Courrier», l'historien et romancier Ki Kimura retrace le règne de l'empereur Meiji. Lorsqu'il accéda au pouvoir, écrit l'auteur, «ce fut comme l'effondrement d'une digue derrière laquelle s'étaient accumulées les énergies et les forces séculaires. Le Japon se flattait de réussir en quelques décennies ce que l'Occident avait mis des siècles à réaliser: la création d'une nation moderne, pourvue d'industries modernes, d'institutions politiques modernes et d'un type de société moderne».

Entre 1868, date où il monta sur le trône, et 1912, date de sa mort, l'empereur Meiji dut introduire bien des réformes à l'intérieur, abolissant le système féodal, en même temps qu'il établissait un nouveau mode de relations extérieures. «La révolution à laquelle avait présidé Meiji fut d'autant plus remarquable qu'elle ne cessa d'être ordonnée et contrôlée et rehaussait le prestige de la monarchie au lieu de la détruire. Ce succès est dû, pour une bonne part, aux qualités d'homme d'Etat de ceux qui, en cette époque de «gouvernement éclairé», surent modeler le nouveau Japon.»

16. Les architectes doivent contribuer à l'évolution de types de bâtiments et de techniques de construction qui soient véritablement conformes aux moyens matériels et aux intérêts des économies nationales. Il convient de ne pas recopier aveuglément les types et les techniques des pays hautement industrialisés.
17. L'industrialisation du bâtiment nécessite la spécialisation de cadres à tous les niveaux pour programmer les besoins, assumer la conception d'ensemble et de détail, informer et diriger les exécutants, contrôler les résultats, en tirer des leçons pour la suite.
18. Les architectes, dont le rôle est essentiel, doivent être préparés à ces tâches par une spécialisation orientée dans ce sens, car l'architecture est une nécessité impérieuse dans le processus de création aussi bien pour les sociétés humaines en voie de développement que pour celles qui sont actuellement développées.